

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2012

---

Présents : MM LAGRENAUDIE, EYMARD, GUERIN, JAULIN, Mmes GARCIA, MARTY  
MM. DE ALMEIDA, ROBIN, DESSAIGNE, MARTY, MAYAN, FERRAND, DUMONTET.

Absente: Mme CHARRIER (pouvoir à Yannick LAGRENAUDIE).

### **Plan Local d'Urbanisme**

Le Conseil approuve la nouvelle rédaction du Projet d'Aménagement et de Développements Durables (PADD), relative aux objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

### **Communauté de Communes- Modifications statutaires**

- Acceptation de la modification du groupe de compétences obligatoires à l'article 1<sup>er</sup> des statuts : aménagement de l'espace et actions de développement économique
- Acceptation de la modification de la compétence optionnelle : construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipements préélémentaire et élémentaire.
- Acceptation de la modification de la compétence optionnelle : action sociale d'intérêt communautaire- portage des repas
- Acceptation de la modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts communautaires : groupe de compétences facultatives- Tourisme et Service scolaire et périscolaire de restauration
- Acceptation de la modification de l'article 3 des statuts communautaires relatif au nombre de délégués par commune.
- Acceptation de la modification statutaire : introduction d'un article relatif au bureau de la Communauté de Communes.

### **Télétransmission des actes règlementaires et budgétaires**

Accord à la télétransmission avec la Préfecture des actes règlementaires et budgétaires.

### **Proposition commerciales pour la télétransmission des actes**

La société Berger Levrault-Magnus, mieux-disante, a été retenue pour un montant de 6 747 € HT.

### **Renouvellement des matériels informatiques**

Le Conseil accepte la proposition de renouvellement du contrat de location des matériels informatiques ainsi que la fourniture d'un serveur plus performant avec logiciels moyennant 12 échéances trimestrielles de 303,77 € HT.

### **Agenda 21**

Notre commune a décidé de s'engager, avec l'Association Notre Village, dans la réalisation de la Charte « Notre Village Terre d'Avenir » et dans sa mise en œuvre, afin de contribuer à notre mesure, aux réflexions et actions globales en faveur du développement durable.

Le projet de synthèse du diagnostic établi par l'association Notre Village a été remis en vue de la réunion publique du 16 février, à 18h, au Cinéma.

-----

Prochain Conseil Municipal, le jeudi 26 janvier 2012, à 20h00.